

Jean Chapelain

LETTRE À M. HUET

J'AI VU EN CET OUVRAGE l'idée du parfait traducteur si exactement tracée que ce que j'en avais autrefois conçu, et dont mes amis étaient assez satisfaits, ne m'a plus semblé qu'une légère ébauche en comparaison.

Requis, un jour, des conditions nécessaires à un homme qui s'attacherait à cette profession, je répondis qu'il n'y en avait que trois générales : la première, qu'on entendît parfaitement la langue de laquelle on traduisait, la deuxième, que l'on écrivît parfaitement celle en laquelle on traduisait, et la troisième, qu'on possédât parfaitement les matières de ce que l'on traduisait. Je crois encore, Monsieur, que ces maximes sont bonnes et qu'elles comprennent en gros tout ce qui regarde ce sujet-ci; mais votre détail met bien l'affaire à un plus haut point et déploie bien ses lumières d'une autre sorte. Ce que je trouve de plus difficile à accorder dans vos positions, c'est celle du *verbum verbo* et du placement des paroles de la copie pareil à celui de l'original. Il est vrai que vous adoucissez ce précepte en le réduisant à la possibilité et autant que le génie de chaque langue le pourra permettre. Avec ce tempérament je suis aussi bien pour cette règle que pour toutes les autres. Nulle espèce de version ne vous a, au reste, échappé, sinon celle où les auteurs ont traduit leurs propres œuvres, ce que je crois bien qui n'a point d'exemple chez les anciens, mais je ne crois pas néanmoins que ce fût une chose à négliger, et je la regarde même comme une curiosité qui embellirait la question et ajouterait quelque nouveauté au grand fonds de savoir qui paraît en toute la pièce.

Entre les Italiens, le cardinal Bembe a rendu en sa langue l'histoire de Venise qu'il avait si excellemment écrite en latin. Bodin a tourné en langue latine ses deux livres français de la *Démonomanie* et de la *République*, et Mariana, en langue espagnole, l'histoire de son pays composée par lui en langue latine avec tant de pureté et de force, et toutes ces versions avaient déjà cours au temps que vous donnez à votre dialogue.

Source : « Lettre à M. Huet », 9 avril 1661 dans Etiemble et Jeannine Etiemble, *L'art d'écrire*, Paris, Seghers, 1970, p. 141-142.